

DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19

Présents : 17

Nombre de suffrages : 18

Date de convocation
26/03/2026Date d'affichage
26/03/2026Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..

et publication du :

..../..

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BAILLARGUET Emilie, Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, M. BOUILLEAU Hugo, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MICHAUD Ludovic, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procurations :

M. ALLEAU Dimitri donne pouvoir à M. RIVIERE JACKY

Était absent :

M. BARRAUD Alexis

Était excusé :

M. ALLEAU Dimitri

A été nommée comme **secrétaire de séance** : Mme JEANNERET Véronique

Numéro interne de l'acte : 2026-41**Objet : Désignation des délégués SOLURIS**

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation des délégués de la commune au sein des syndicats dont elle est membre.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune de PLAINE-D'ARGENSON est adhérente au comité syndical du Syndicat Informatique de Charente Maritime – SOLURIS, dont le siège est à Saintes (17).

SOLURIS a pour objet d'accompagner les collectivités de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres dans leur transformation numérique et leurs usages au quotidien, avec des solutions numériques territoriales innovantes et des prestations d'accompagnement adaptées, à des conditions financières mutualisées.

A ce titre, un délégué titulaire et deux délégués suppléants doivent être désignés par l'organe délibérant de la collectivité.

Le rôle du délégué consistera à être l'interface entre SOLURIS et la commune de PLAINE-D'ARGENSON.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Sont candidats en qualité de représentants titulaire et suppléants :

Représentant titulaire :

- M. SALANON Jean-François

Représentants suppléants :

- Mme JEANNERET Véronique
- M. MICHAUD Ludovic

AR Prefecture

079-200076198-20260402-202641-DE
Reçu le 09/04/2026

~~Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,~~

DÉCIDE de :

✓ Désigner un délégué titulaire :

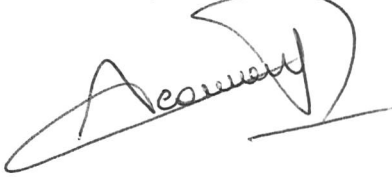
- M. SALANON Jean-François

✓ Désigner deux délégués suppléants :

- Mme JEANNERET Véronique
- M. MICHAUD Ludovic

VOTE : Adoptée à l'unanimité

La Secrétaire de séance,
Mme Véronique JEANNERET



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 7 avril 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

